



Bougival, vendredi 27 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05160

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n° du 26 août 2021

Feux d'artifices**SAINT AUBIN LES ELBEUF (76)
SEINE AVAL - PK 218,000****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 04/09/2021 de 22:30 à 23:59**o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 217,000 (à l'aval de la confluence avec l'Eure) et pk 219,000 (pont Jean Jaurès) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'un feu d'artifices sera tiré depuis l'île de la Requête sur la commune de Saint Aubin Les Elbeuf au niveau du PK 218,000.

En conséquence, la navigation sera interrompue le samedi 4 septembre 2021 de 22h30 à minuit entre les PK 217,000 et 219,000.

Les usagers de la voie d'eau devront veiller à ne pas se trouver dans le secteur concerné pendant la durée d'interruption.

Le stationnement des bateaux et des convois devra se faire :

- pour les bateaux montants, au port de commerce de St Aubin-les-Elbeuf (PK 222,400),
- pour les bateaux avalants, au garage amont rive droite des écluses d'Amfreville (PK 201,500).

Ils devront en outre se conformer aux instructions qui pourraient leur être données par les agents de Voies navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

05/09/2021

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Angéla ESON